



Saint Herblain, le 24/01/2018

### PROCEDURE ROSP 2018

Chers Adhérents,

La procédure de saisie concernant les ROSP 2017 a changé, à valider **avant le 31 janvier 2018.**

Suivez ces écrans pas à pas.

Connectez-vous sur espace pro **avec votre CPS** (<https://espacepro.ameli.fr>) (1) et validez le certificat s'il vous le demande (2).

Sélectionner un certificat

Sélectionnez un certificat pour vous authentifier sur espacepro-cps.ameli.fr:443.

Objet	Émetteur	Série
810000596311	GIP-CPS CLASSE-1	00E5B891

Informations relatives au certificat

OK Annuler

Saisissez votre code d'accès \*

Vous connecter

Code d'accès oublié ou compte bloqué ?

\* Champ(s) obligatoire(s)

Insérez la carte et cliquez sur le bouton "Vous connecter".

>> Infos

Vous connecter

Si vous ne savez pas comment faire ou si cela ne fonctionne pas, contactez la hotline au 0 811 709 710.

Une fois connecté, cliquez sur « Nouveau ! Ma convention »

**l'Assurance Maladie** Espace pro

Activités ▾ Services patient ▾ Commandes ▾ Gestion du compte ▾ Boîte à

**Activités**

**PAIEMENTS**

- Nouveau ! Mes paiements
- Tiers payant : recherche par date de paiements
- Tiers payant : recherche par date d'actes
- Relevés mensuels de paiements
- Rémunération spécifique médecin traitant ALD
- Gardes et astreintes
- Indus

**PRATIQUE**

- Nouveau ! Ma Convention
- Patientèle médecin traitant
- Horaires de cabinet
- Référentiels et Mémos
- Relevé individuel d'activité et de prescriptions
- Déclarer un décès à l'INSERM
- Garde

**Services pa**

Protocoles de  
Prescription c  
brouillons, G

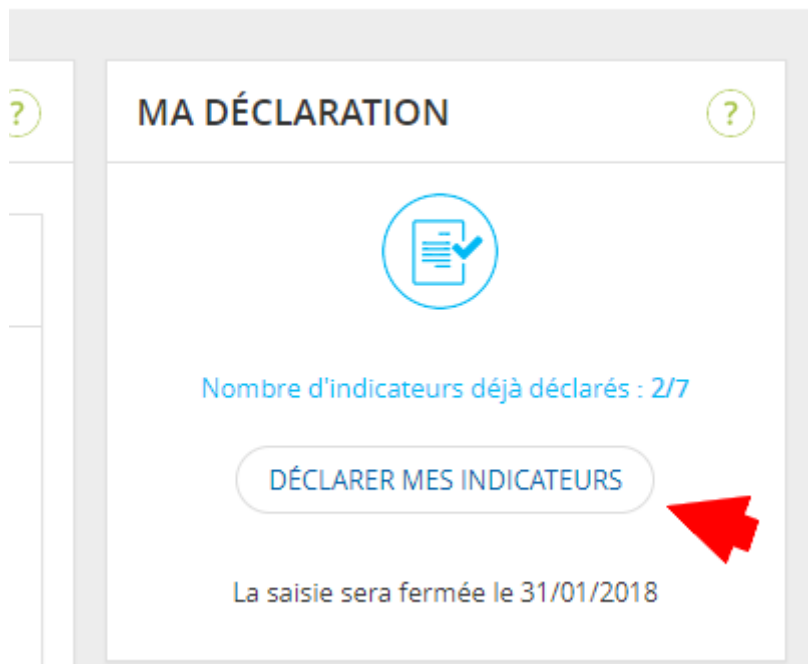
En insérant la  
disposerez de

**Autres ser**


**BESOIN**  
Contactez  
du lundi au ve  
0,06 €/mn + p

**Factural  
Nouvell**  
Tchatez e

Une fois la page chargée (qqes secondes de patience...), cliquer sur « déclarer mes indicateurs » .



Vous avez alors accès à deux onglets : S'il n'est pas sélectionné, cliquez sur « Forfait structure Volet 1 »


Merci de faire parvenir les copies de vos pièces justificatives à votre CPAM en cliquant sur  dédiée à chaque indicateur ou par courrier à l'adresse postale suivante : **CPAM de LOIRE-ATLANTIQUE 9, rue Gaëtan Rondeau 44958 NANTES**

Vous ne devez pas nous envoyer de documents contenant des données médicales. Les pièces justificatives envoyées seront utilisées uniquement dans le cadre du télé service « Convention ».

Vos pièces justificatives doivent être chargées dans les formats suivants : .pdf/.doc/.docx/.odt/.zip/.7z/.jpeg/.png  
Attention, leur taille maximale est 10 Mo.







Le volet 1 du forfait structure est dédié à l'accompagnement des médecins dans l'équipement du cabinet pour faciliter la coordination des soins et le suivi des patients. Les indicateurs de ce volet sont des prérequis qui doivent être tous atteints pour permettre de percevoir la rémunération correspondante et déclencher celle des indicateurs du volet 2.


✓ **1** Logiciel métier avec LAP certifié DMP compatible En savoir 

Disposer d'un logiciel métier avec logiciel d'aide à la prescription (LAP) certifié par la HAS et compatible Dossier Médical Partagé (DMP)

Merci de renseigner vos logiciels en cliquant sur [RENSEIGNER](#)

N.B. : il peut s'agir du même logiciel pour les trois indicateurs.

Votre logiciel métier :	<a href="#">RENSEIGNER</a>	
MEDYCS - 7 - ASSOCIATION GYNELOG		
✓ Pièce justificative validée par la CPAM		
Votre logiciel d'aide à la prescription :	<a href="#">RENSEIGNER</a>	
à renseigner.		
Votre logiciel compatible DMP : 	<a href="#">RENSEIGNER</a>	
à renseigner.		

✓ **2** Type de messagerie sécurisée de santé En savoir 

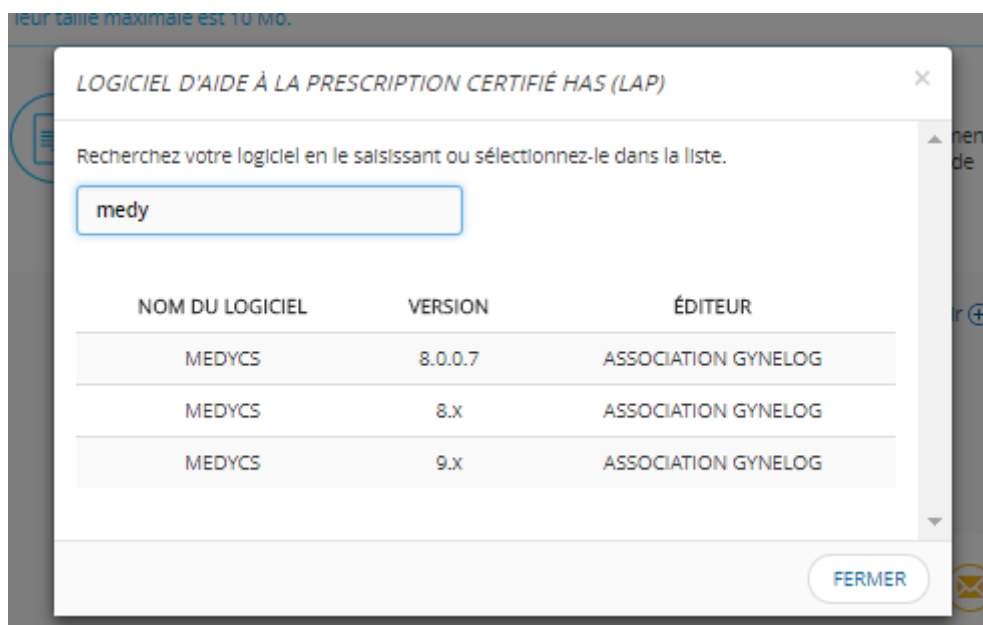
Il faut alors cliquer sur les différents bouton « renseigner » et sélectionner votre version MedyCS qui est DMP compatible et agréé LAP (logiciel d'aide à la prescription).

En principe, si vous avez déjà rempli les ROSP les années précédentes, au moins un des items le logiciel métier MedyCS portera déjà la mention « v pièce justificative validée par la CPAM » **comme sur l'image ci-dessus.**

Quand vous renseignerez les autres items (« Votre logiciel d'aide à la prescription » et « votre logiciel compatible DMP »), **vous n'aurez pas à renvoyer une pièce justificative.** Celle que vous avez déjà envoyé fera foi.

Si **aucun** de ces indicateurs du point 1 ne porte la mention « v pièce justificative validée par la CPAM », il faudra demander à Gynelog votre certificat d'adhésion que l'on vous enverra si vos cotisations sont à jour, bien sûr (licence logicielle, adhésion à l'association, +/- cotisation Pyxvitale).

Pour renseigner les items manquants du point 1 (« Votre logiciel d'aide à la prescription » et « votre logiciel compatible DMP » dans l'exemple ci-dessus), cliquer sur le bouton « renseigner » puis cherchez votre version de MedyCS



Une fois validé, il faut alors transmettre ces renseignements.

Cliquer sur le bouton « Transmettre » en bas de la page . Vous recevez un message de validation de cette action.

Vous devez alors avoir un affichage correspondant à cela :

✓ **1** Logiciel métier avec LAP certifié DMP compatible En savoir

Disposer d'un logiciel métier avec logiciel d'aide à la prescription (LAP) certifié par la HAS et compatible Dossier Médical Partagé (DMP)

Merci de renseigner vos logiciels en cliquant sur **RENSEIGNER**

N.B. : il peut s'agir du même logiciel pour les trois indicateurs.

Votre logiciel métier :

MEDYCS - 9.x - ASSOCIATION GYNELOG **RENSEIGNER**

✓ Pièce justificative validée par la CPAM

Votre logiciel d'aide à la prescription :

MEDYCS - 9.x - ASSOCIATION GYNELOG **RENSEIGNER**

✓ Pièce justificative validée par la CPAM

Votre logiciel compatible DMP :

MEDYCS - 9.x - ASSOCIATION GYNELOG **RENSEIGNER**

✓ Pièce justificative validée par la CPAM

✓ **2** Type de messagerie sécurisée de santé En savoir

Disposer d'une messagerie sécurisée de santé Boîte personnelle MSSanté

✓ Pièce justificative validée par la CPAM

[Modèle d'attestation à faire parvenir à la CPAM.](#)

✓ **3** Affichage des horaires sur annuaire santé En savoir


Affichage des horaires d'ouverture du cabinet dans annuaire de santé  OUI  NON

Comment faire ?

En ce qui concerne le point 2 ( la messagerie sécurisée de santé), si vous utilisez Apicrypt, transmettez à votre CPAM le certificat que vous a envoyé cette association Apicrypt. Pour envoyer vos différents justificatifs, si votre ordinateur est paramétré avec une application de

messagerie, vous pouvez cliquer sur l'enveloppe jaune . Si ce n'est pas le cas, vous enverrez les pièces justificatives par courrier à l'adresse qui figure en haut de la page suivant votre déclinaison départementale :

Exemple

Merci de faire parvenir les copies de vos pièces justificatives à votre CPAM en cliquant sur  dédiée à chaque indicateur ou par courrier à l'adresse postale suivante : **CPAM de LOIRE-ATLANTIQUE 9, rue Gaëtan Rondeau 44958 NANTES** ←

Vous ne devez pas nous envoyer de documents contenant des données médicales. Les pièces justificatives envoyées seront utilisées uniquement dans le cadre du télé service « Convention ».

Vos pièces justificatives doivent être chargées dans les formats suivants : .pdf/.doc/.docx/.odt/.zip/.7z/.jpeg/.png  
Attention, leur taille maximale est 10 Mo.

Si vous n'avez pas Apicrypt, il est encore temps d'ouvrir votre compte MSSANTE  
Aller à l'adresse : <https://cms.mssante.fr/>, cliquer sur « J'active mon compte ». Suivez toutes les étapes scrupuleusement (c'est immédiat et gratuit).  
puis remplissez le point 2 de l'onglet 1 des ROSP avec « Boite personnelle MSSANTE ».

2 Type de messagerie sécurisée de santé En savoir 

Disposer d'une messagerie sécurisée de santé Boite personnelle MSSanté ▾




Vous pouvez ensuite passer au volet 2 des ROSP

Cliquer là :

Il faudra ensuite remplir les 4 items suivant votre situation.



Ce deuxième volet du forfait structure valorise les démarches d'appui au patient dans le parcours de soins au sein des cabinets médicaux ou en recourant à des services extérieurs. Chaque indicateur est mesuré indépendamment des autres. Le déclenchement de la rémunération de ce deuxième volet est conditionné par l'atteinte de l'intégralité des indicateurs du premier volet.

✓	1	Capacité à coder les données médicales	En savoir +
		Capacité à coder certaines données pour produire ou alimenter des registres de patients	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
✓	2	Prise en charge coordonnée	En savoir +
		Valoriser la démarche de prise en charge coordonnée : participation à une équipe de soins primaires (ESP), une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), à des réunions de concertation pluridisciplinaire (au moins 4 par an)	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON 
		✓ Pièce justificative validée par la CPAM	
✓	3	Amélioration des services offerts aux patients	En savoir +
		Amélioration des services offerts aux (prise en charge de rendez-vous avec le médecin correspondant, accompagnement des parcours complexes, organisation de la prise en charge médico-sociale, ...)	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON 
✓	4	Encadrement des étudiants en médecine	En savoir +
		Valoriser l'encadrement des jeunes étudiants en médecine	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON 

Cliquez à chaque fois sur « en savoir + » pour avoir les détails sur ce que vous déclarez. Le point 1 peut concerner par exemple les registres Gynerisq, les registres régionaux de cancéro, Fivnat ou les réunions de diagnostic anténatal. A faire valider par votre CPAM.

Le point 2 concerne les réunions multidisciplinaires auxquelles vous participez. Joindre l'attestation de votre responsable.

Le point 3 n'est pas clair et nous attendons des réponses des CPAM. Nous pensons que nous pouvons considérer, par exemple, que les calendriers partagés avec des correspondants, comme MonDocteur.com synchronisable avec MedyCS, répondent à ce critère.

Attention : toutes ces déclarations vous engagent personnellement sur l'honneur. Des contrôles auront sans doute lieu et toute fausse déclaration pourrait faire l'objet de sanction.

Bien Amicalement

O. MULTON